



CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE METALLURGIE : INCIDENCES SUR LA REMUNERATION

PUBLIC

- Dirigeant, CODIR
- Ressources Humaines
- Service juridique, paie

PREREQUIS

- Connaître les bases en droit du travail

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Analyse de situations
- Partage de bonnes pratiques

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Quizz

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les enjeux juridiques des nouvelles dispositions conventionnelles.
- Comprendre les points clefs et les points de vigilance.
- Savoir repérer et gérer les problématiques juridiques principales.
- Identifier les marges de manœuvres pour modifier les pratiques internes en lien avec la rémunération.

PROGRAMME

Salaires minimum hiérarchiques (SMH) :

- Présentation des nouvelles dispositions conventionnelles : règles de calcul et de vérification
- Application transitoire de la future grille de salaire :
 - pour les cadres débutants
 - pour les entreprises impactées par les nouveaux SMH

Prime d'ancienneté :

- Modalités de calcul de la prime d'ancienneté
- Comment fonctionne le complément de prime d'ancienneté ?
- Comment articuler les primes d'ancienneté d'entreprises avec celle de la CCNM ?

Garantie conventionnelle individuelle de rémunération (GCIR) :

- Qu'est-ce que la GCIR ?
- Règles de fonctionnement et calcul

Autres éléments :

- Indemnité de repas
- Rémunération des inventions de salariés



1 400 €HT
Par groupe



10 participants
maximum par groupe



1 jour



Planification, nous consulter

N° déclaration d'activité
72 33 000 12 33
SIRET – 781843073
NAF – 8532Z
N° Qualiopi – 8575624
MAJ 1/09/24

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Agnès VEDRENNE
a.vedrenne@afpiso.com
06 81 65 35 43

www.formation-maisonindustrie.com

Valérie VOLEAU
v.voleau@afpiso.com
06 85 70 62 67